

AU CŒUR DES VALLÉES...



LA BIODIVERSITÉ DU PARC NATUREL

- 1 Lathrée clandestine
- 2 Lamproie de Planer
- 3 Bergeronnette des ruisseaux
- 4 Caloptéryx vierge

- 5 Martin-pêcheur d'Europe
- 6 Râle d'eau
- 7 Bruant des roseaux
- 8 Bouscarle de Cetti

- 9 Bécassine des marais
- 10 Truite fario
- 11 Criquet ensanglanté
- 12 Dactylorhize de mai

- 13 Aulne glutineux
- 14 Grand Mars changeant
- 15 Cordulégastre annelé
- 16 Osmonde royale

- 17 Laîche paniculée
- 18 Salicaire commune
- 19 Triton crêté
- 20 Rainette verte

- 21 Couleuvre à collier
- 22 Murin de Daubenton
- 23 Cerf élaphe
- 24 Sanglier

AU CŒUR DES VALLÉES

UNE BIODIVERSITÉ FRAGILE À PRÉSERVER
UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !

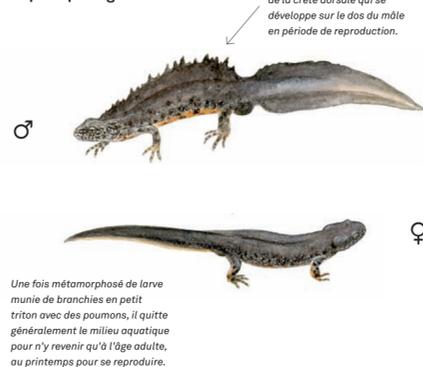


Le marais de Maincourt. Aerocam

Les rivières et zones humides représentent un patrimoine remarquable, essentiel en termes de ressource en eau, biodiversité, paysage et culture. Elles doivent être préservées et restaurées dans leur naturalité aussi bien pour leur valeur patrimoniale que pour les services écologiques associés qu'elles fournissent : autoépuration de l'eau, biodiversité, régulation des crues par débordement naturel et absorption, cadre de vie, randonnée, pêche, etc. Les zones humides font partie des milieux naturels les plus menacés, localement et dans le monde entier. En France, la moitié a disparu depuis 1960. Cette protection est l'affaire de tous, Parc naturel, communes, mais également agriculteurs, chasseurs, propriétaires privés et randonneurs. Au cœur des vallées, ces espaces lorsqu'ils sont maintenus ouverts contribuent à la diversité des paysages. Or, du fait de l'abandon des activités d'élevage, la forêt tend peu à peu à les recouvrir, à les banaliser. La biodiversité des prairies humides et marécageuses accuse alors une nette régression.

C'est dans le cadre de ses missions d'expérimentation que le Parc naturel a mis au point des techniques de restauration, testé différentes modalités d'entretien, et construit toute une offre de gestion à l'attention des propriétaires de prairies humides. La démarche associe propriétaires fonciers, éleveurs ou propriétaires d'animaux rustiques. Le recours aux cheptels locaux permet de revaloriser ces espaces sur le plan agricole et de les réintégrer, en partie, dans le circuit économique. Et les plus petites parcelles font le bonheur des poneys des particuliers en quête de pâturages. Au cœur des vallées, les mares et les rivières aussi font l'objet de toute l'attention du Parc naturel. L'objectif est de maintenir suffisamment de mares pour qu'elles soient reliées en réseau et permettent à la faune de circuler de l'une à l'autre selon ses besoins. Quant aux rivières, l'objectif est d'en rétablir la continuité naturelle, pour le libre déplacement de la faune (ex. Truite fario) et des sédiments.

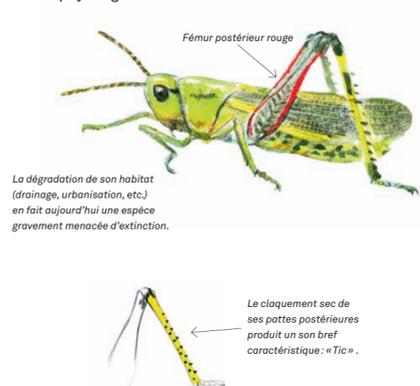
Triton crêté *Triturus cristatus* Espèce protégée en France



Ce triton de grande taille (jusqu'à 18 cm) tire son nom de la crête dorsale qui se développe sur le dos du mâle en période de reproduction.

Une fois métamorphosé de larve munie de branchies en petit triton avec des poumons, il quitte généralement le milieu aquatique pour n'y revenir qu'à l'âge adulte, au printemps pour se reproduire.

Criquet ensanglanté *Stethophyma grossum*



Cette espèce vit dans les zones humides (cariçages, friches humides...).

La dégradation de son habitat (drainage, urbanisation, etc.) en fait aujourd'hui une espèce gravement menacée d'extinction.

Le claquement sec de ses pattes postérieures produit un son bref caractéristique : « Tic ».

Murin de Daubenton *Myotis daubentonii* Espèce protégée en France

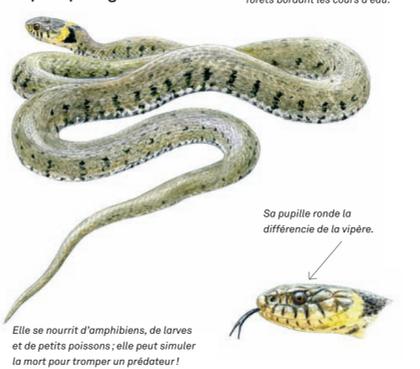


Pas plus grande qu'un pouce, cette chauve-souris fréquente les boisements humides.

Museau rose et carré

Elle chasse les insectes posés ou volant à la surface des plans d'eau.

Couleuvre à collier *Natrix natrix* Espèce protégée en France

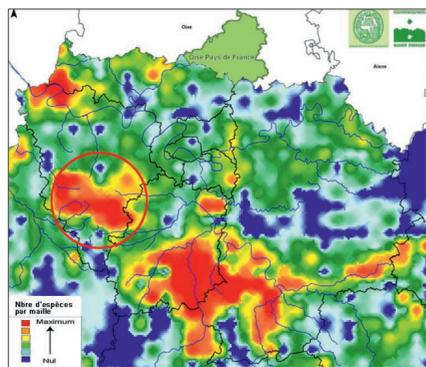


Très bonne nageuse, cette couleuvre fréquente les milieux humides, notamment les mares et les forêts bordant les cours d'eau.

Sa pupille ronde la différencie de la vipère.

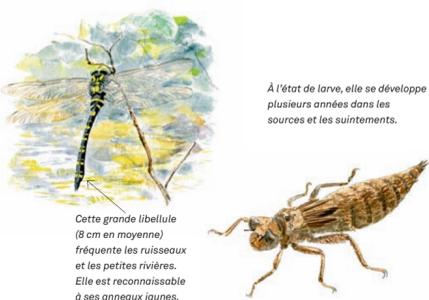
Elle se nourrit d'amphibiens, de larves et de petits poissons ; elle peut simuler la mort pour tromper un prédateur !

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse constitue l'un des principaux maillons de l'arc de biodiversité régional qui s'étend de la Bassée et du Massif de Fontainebleau jusqu'aux boucles de la Seine. La richesse du Parc naturel réside dans ses espaces et ses espèces remarquables, mais également dans ses milieux plus ordinaires. Plus de la moitié des espèces protégées au niveau régional sont recensées dans les zones humides : prairies humides et marécageuses, forêts alluviales, tourbières, étangs et mares. Une multitude de sources alimentent les six cours d'eau principaux et la chaîne des Étangs et Rigoles. Le territoire est un formidable château d'eau dont la base constituée d'argiles imperméables baigne les basses vallées et crée les conditions idéales pour le développement des milieux naturels humides. Les vallées sont naturellement drainées par un réseau hydrographique riche de plus de 330 km de rivières dont l'Yvette, la Rémarde, la Mauldre, la Vesgre, la Guesle, la Guéville, la Drouette, la Prédecelle, la Charmoise.



Zones naturelles de forte diversité végétale en Île-de-France. Répartition des espèces protégées et/ou déterminantes ZNIEFF (groupes 1 et 2) après 1990. ©CBNBP-MNHN 13/11/2006 - Réalisation : L. Poncet, G. Arnal, S. Filoche, F. Vest, J. Moret

Cordulégastre annelé *Cordulegaster boltonii boltonii* Espèce protégée en Île-de-France



À l'état de larve, elle se développe plusieurs années dans les sources et les suintements.

À droite prédatrice, elle attrape ses proies en plein vol.

Piment royal *Myrica gale* Espèce protégée en Île-de-France



Aussi appelé « bois sent bon », cet arbuste très odorant pousse sur les sols acides des marais.

Il s'agit d'une espèce dioïque : les fleurs unisexuées mâles et femelles sont portées par des pieds différents.

Lathrée clandestine *Lathraea clandestina* Espèce protégée en Île-de-France

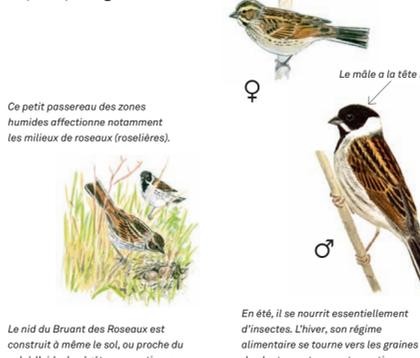


Souche souterraine à tiges et écaïles blanches du fait de l'absence de chlorophylle. Seules les fleurs sortent du sol.

Floraison : de mars à mai

Cette plante aux feuilles réduites à des écaïles souterraines se développe dans les boisements de saules, noisetiers, aulnes, chênes et peupliers dont elle parasite les racines. Elle est très rare en Île-de-France.

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* Espèce protégée en France



Écoutez le son du Bruant des roseaux



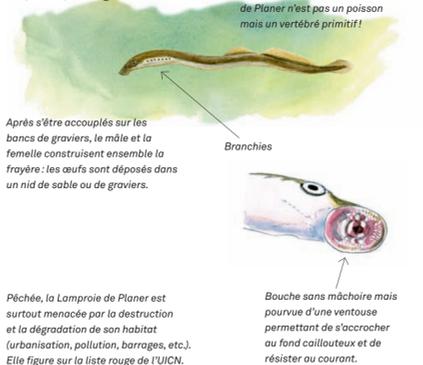
Le mâle a la tête noire

Ce petit passereau des zones humides affectionne notamment les milieux de roseaux (roselières).

Le nid du Bruant des Roseaux est construit à même le sol, ou proche du sol, à l'aide de végétaux aquatiques.

En été, il se nourrit essentiellement d'insectes. L'hiver, son régime alimentaire se tourne vers les graines de plantes, notamment aquatiques.

Lamproie de Planer *Lampetra planeri* Espèce protégée en France



Espèce de nos rivières à l'allure de petit serpent, la Lamproie de Planer n'est pas un poisson mais un vertébré primitif !

Après s'être accouplés sur les bancs de graviers, le mâle et la femelle construisent ensemble la frayère : les œufs sont déposés dans un nid de sable ou de graviers.

Pêchée, la Lamproie de Planer est surtout menacée par la destruction et la dégradation de son habitat (urbanisation, pollution, barrages, etc.). Elle figure sur la liste rouge de l'UICN.

Bouche sans mâchoire mais pourvue d'une ventouse permettant de s'accrocher au fond caillouteux et de résister au courant.

Râle d'eau *Rallus aquaticus*



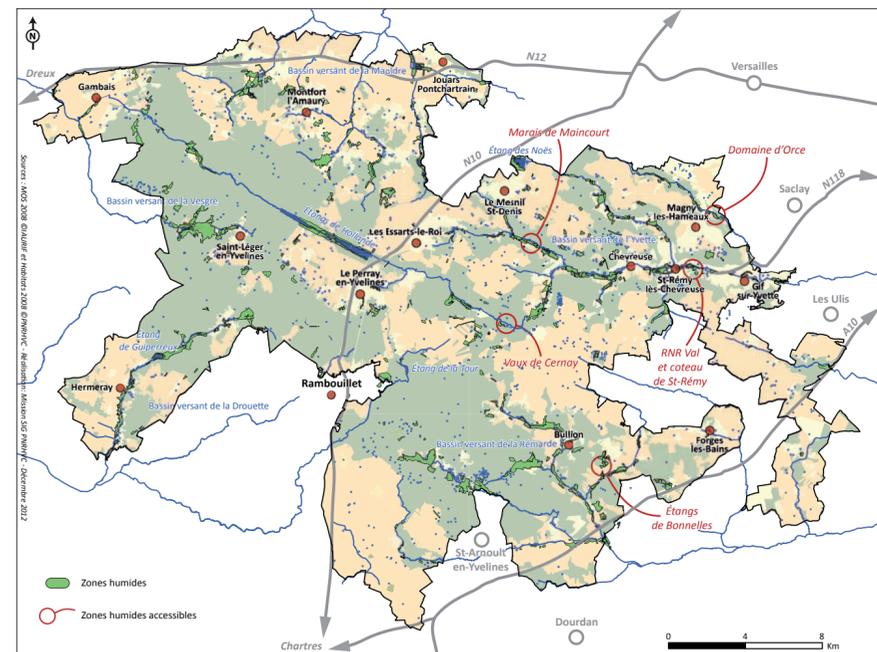
Écoutez le son du Râle d'eau



Ce petit oiseau de la famille des rallidés fréquente les zones humides, en particulier les roselières, les cariçages et les friches humides.

Cette espèce discrète ne trahit sa présence que par son cri très particulier rappelant les grognements d'un porcelet !

Les oisillons duvetés sont entièrement noirs, à l'exception de leur bec principalement blanc.



Yvelines
Conseil général

